



PROTOCOLE SANITAIRE à compter de SEPTEMBRE 2020 SALLE DE MUSCULATION COC

I- ACCES A LA SALLE

Afin de permettre la distanciation sociale et contrôler l'afflux des adhérents dans la salle, une réservation obligatoire préalable des séances se fera auprès de Martine Lecomte présente à la salle ou par SMS aux jours et horaires précisés sur le règlement COVID19. Ce dernier sera signé en deux exemplaires : un pour l'adhérent et un pour l'association. Il pourra également être consultable et imprimable sur le site internet du club. Un exemplaire sera affiché en salle.

Par rapport à la surface de la salle, nous limiterons l'accès à 25 personnes présentes grâce au rendez-vous pris par créneau horaire de deux heures.

Port du masque à l'arrivée, à la sortie et durant les déplacements au sein du complexe.

II- A L'ACCUEIL

- Les personnes arriveront en tenue de sport, chaussures de sport dans un sac et mises avant la séance dans deux zones prévues à cet effet.
- Du gel hydro alcoolique sera à disposition pour désinfecter les mains avant voire après si l'adhérent le souhaite ainsi que des sprays désinfectants et sopalin pour le nettoyage du matériel après utilisation.

III- LES SÉANCES

- Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique sportive
- L'entraînement sera individuel (une personne par machine) et durera 2h maximum
- Une grande serviette sera exigée pour protéger les bancs et les assises
- Les bouteilles d'eau seront étiquetées avec le nom de la personne.
- La surface dédiée aux cours collectifs permet d'animer un groupe composé de 6 personnes maximum afin de garder un espace de 4m² par personne aux heures indiquées sur le règlement signé et remis à l'adhérent.

IV- HORAIRES INSCRIPTIONS

Inscriptions :

- mercredi de 17h30 à 18h00
- samedi de 10h15 à 11h15

V- L'ESPACE MUSCULATION

Les fenêtres resteront ouvertes de jour et positionnées au minimum en cas de mauvais temps pour assurer une ventilation correcte avec si besoin le fonctionnement des ventilateurs.

VI- LES SANITAIRES

- Un toilette femme et un toilette homme seront en service avec affichage sur la porte des consignes sanitaires :
- un gel hydro alcoolique à disposition pour les mains
- un spray désinfectant avec papier pour l'assise et la poignée de porte du toilette

VII- CONTRÔLES

Des contrôles réguliers par Martine et nos bénévoles seront assurés régulièrement chaque jour.

Tout non-respect des règles sanitaires seront suivies d'un premier avertissement et en cas de récidive du blocage temporaire du badge d'entrée à la salle.

Si nous constatons des détériorations quelconques ou vols de nos produits sanitaires, les adhérents sont avertis que la salle sera fermée.

Le protocole est établi en fonction des mesures prises par les fédérations et par le gouvernement.

Son évolution se fera en fonction des consignes données par ces instances et ou par des décisions prises par la commune

Je soussignée, Françoise Warlop, Présidente du club omnisports de Corbehem, m'engage à faire respecter le protocole ainsi que les gestes barrières.

Sont aussi nommés référents Covid pour la section musculation, Martine Lecomte et Jean-Michel Lecomte.